

EMC SECONDE

Seconde : Droits, libertés et responsabilité

L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux)

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité

Construire une culture de la démocratie

- les valeurs et les principes auxquels on se réfère et que l'on cherche à promouvoir
 - liberté, égalité, fraternité et laïcité
 - solidarité, égalité entre femmes et hommes, refus de toutes les discriminations
 - respect de la dignité humaine
 - État de droit
- les domaines de connaissances qui permettent aux élèves d'exercer leur compréhension critique
 - citoyenneté et institutions nationales et européennes
 - règle et droit
 - défense, sécurité et résilience nationale
 - développement durable et transition écologique
 - information et médias
- les attitudes qui permettent de s'inscrire dans la vie démocratique
 - respect d'autrui et acceptation des différences
 - respect de soi, maîtrise de soi
 - prise d'initiative dans le respect des règles, des autres et de l'environnement
 - esprit civique et sentiment d'appartenance à une collectivité
 - engagement et sens des responsabilités
 - équilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation des règles communes
- les aptitudes que cet enseignement cherche à développer
 - écoute et observation, réflexion et discernement, esprit critique
 - capacité à exprimer ce que l'on ressent et empathie
 - apprentissage autonome
 - implication dans un projet collectif et coopération
 - participation à un débat pour résoudre les conflits et/ou prendre des décisions

En classe de seconde, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur **l'État de droit**, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que **l'État de droit** garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. L'exercice des libertés appelle à la **responsabilité**, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une **information** pléthorique et inégale, **les risques environnementaux ou la transition écologique**.

Contenus d'enseignement

Thème 1 : l'état de droit

- L'État de droit, dans lequel la justice est indépendante, les pouvoirs publics sont soumis au droit et les citoyens égaux devant la loi, est garant des libertés et des droits fondamentaux ;
- L'État de droit est le fruit d'une triple évolution : la sécularisation de la politique (séparation des autorités politique et religieuse), l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la mise en place d'une hiérarchie des normes de droit (qui soumet l'appareil étatique lui-même à la loi) ;
- en France, la distinction du politique et du religieux est adossée au principe de la laïcité, qui consacre la séparation des Églises et de l'État (loi de 1905) et impose la neutralité à ses agents. Ainsi, l'État ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. En assurant que l'État traite de manière égale les citoyens, quelles que soient leurs convictions, la laïcité garantit de manière ferme la liberté de conscience et le pluralisme des croyances ;
- L'État de droit constitue une garantie des libertés fondamentales et ouvre une possibilité d'évolution de la loi. Il peut créer de nouveaux droits et de nouvelles libertés ;
- L'État de droit est promu par les nations démocratiques, par le Conseil de l'Europe et par l'Union européenne ;
- L'État de droit n'est cependant pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni de la privation de liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice).

Thème 2 : liberté et responsabilité : l'information

- La liberté de la presse et la liberté de s'informer constituent deux piliers fondamentaux de la démocratie. Remises en cause dans tous les régimes autoritaires, elles sont consubstantielles aux libertés d'opinion et d'expression, et elles permettent le pluralisme en matière d'information.
- Encadrée par la loi, la liberté de la presse doit relever le défi du numérique, qui multiplie les possibilités d'information, mais altère la fiabilité des sources et fragilise les circuits de diffusion réglée de l'information. Par un phénomène de boucle, de nouvelles possibilités d'information donnent lieu à de nouvelles possibilités de désinformation ;
- les médias sociaux sont un lieu de liberté d'expression, mais ils sont aussi un vecteur de désinformation et amplifient les « discours de haine ».

Thème 3 : protection de l'environnement

- Intégrée au bloc de constitutionnalité, la Charte de l'environnement (2004) consacre le droit à un environnement sain et engage la responsabilité individuelle et collective pour le respect et la protection du vivant et de la biodiversité ;
- le droit environnemental induit la responsabilité des États, des producteurs, et même des consommateurs ;
- L'animal y est institué comme « objet de droit » dans le contexte d'un « respect du vivant ».

séances	Plan	Démarche et capacités travaillées	Notions (et docs)	matériel
Thème 1 : L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique				
Semaine 36 et/ou 37	Présentation du thème 1 et lancement de la première activité	<p style="text-align: center;"><u>Séance introductive</u></p> <p>Présentation de l'année 15-20 minutes</p> <p>avec nuage de mot interactif</p> <p>Qu'est ce qui garantit nos droits dans une démocratie ? 5 minutes</p> <p>A partir des mots soulignés par le professeur et d'une recherche définissez ce qu'est pour vous l'état de droit 15 minutes</p> <p>Distribution d'une fiche connaissance : exposé du prof pendant 10 minutes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droits fondamentaux - Etats de droit - Loi - Hiérarchie des normes <p>Quiz</p> <p>Présentation en fin de séance du travail des semaines à venir et création des groupes 5 minutes</p>	Etat de droit Sécularisation Laïcité Pluralisme Ordre public	Tablette Application mentimeter
Semaines 37-38-39-40	<p>Thème 1 : l'état de droit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Edito : l'état de droit en France et dans le monde : des démocraties menacées ? I- l'état de droit et hiérarchie des normes - Sujet 1 comment le conseil constitutionnel est garant de l'Etat de droit ? Quel rôle pour le conseil constitutionnel quelles critiques reçoit il ? 	<p>Projet Réalisation d'un magazine</p> <p>Objectif :Réalisation d'un magazine sur le thème de l'état de droit. Magazine imprimé à la fin et proposé dans plusieurs lieux de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDI - Maison du lycéen - ... <p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un rédacteur en chef : réalisation de la couverture, d'une charte graphique, d'un sommaire, et d'un édito. - Seul ou à deux écriture d'article et de zoom - Chaque article est évalué 		Tablette Plus documents élèves

Vacances de la TOUSSAINT

Semaine 45		QCM Thème 1 sur 10 points		
Semaines 45	Thème 3 : droits et responsabilités : protection de l'environnement et sauvegarde de la biodiversité.	<p>Séance de recherche démocratie et Protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail sur la charte de l'environnement <p>Distribution d'un petit résumé bilan</p> <p>Pour la séance prochaine préparer des arguments pour le débat : quelles actions pour sensibiliser à la question environnementale? s'attaquer aux œuvres d'art</p>	<p>Charte de l'environnement de 2004</p> <p>Droits environnementaux Développement durable Transition écologique Responsabilité</p>	tablette
Semaine 46		<p>Séance : quelles actions pour sensibiliser à la question environnementale? s'attaquer aux œuvres d'art</p> <p>Échanges par groupe autour de la question de débat 20 minutes</p> <p>débat : 20 minutes</p> <p>reprise du débat 10 minutes : réalisation d'une fiche d'évaluation quels sont les critères de réussite d'un bon débat.</p>		
Semaine 47		<p>Réalisation d'infographie pour préparer deux débats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels droits pour les animaux 		
		<ul style="list-style-type: none"> - Les actions de l'association L214 sont elles nécessaires ou contre-productives pour défendre les droits des animaux? 		
Semaines 48		<p>Débats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quels droits pour les animaux ? - Les actions de l'association L214 sont elles nécessaires ou contre-productives pour défendre les droits des animaux? 		

Semaine 49		Rencontre avec une association de protection de l'environnement L214 Présentation de l'association Combats menés Ecoute active et question Réserver l'amphithéâtre.														
Semaine 50		DST Français pas de cours														
Semaine 51	<p>Thème 3 : liberté de la presse et liberté d'expression</p> <p>Sujet 1 : L'IA un danger ou une opportunité pour la qualité des informations ?</p> <p>Sujet 2 : Les réseaux sociaux lieux de liberté d'expression et d'informations ou nouvelles possibilités de désinformation ?</p> <p>Sujet 3 : l'ARCOM garant de la pluralité des opinions ou outil de censure ?</p>	<p>Séance d'introduction recherche Liberté de la presse et liberté d'expression</p> <p>Faire une carte mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grands textes - Les grandes dates - Les grands acteurs : défense, protection - Les limites <p>Distribution d'un petit résumé bilan</p> <p>Débattre et se confronter.</p> <p><u>Modalités :</u> Séances 1 et 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 groupes de 2 voire 3 élèves travaillent sur un des 3 sujets soit 6 groupes <table border="1" data-bbox="795 997 1713 1141"> <tr> <td>Sujet 1</td> <td>Groupe 1</td> <td>Groupe 2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sujet 2</td> <td>Groupe 3</td> <td>Groupe 4</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sujet 3</td> <td>Groupe 5</td> <td>Groupe 6</td> <td></td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> - Etape 1 : définir les notions du sujet 	Sujet 1	Groupe 1	Groupe 2		Sujet 2	Groupe 3	Groupe 4		Sujet 3	Groupe 5	Groupe 6		DDHC Loi 1881 Loi Pléven Loi Gayssot Code pénal art 421-2-5 + polycop documents du groupes + carnet de bord : écrit réflexif	Tablette
Sujet 1	Groupe 1	Groupe 2														
Sujet 2	Groupe 3	Groupe 4														
Sujet 3	Groupe 5	Groupe 6														

		<ul style="list-style-type: none"> - Etape 2 : Trouver des documents sur internet : penser à noter les sources au fur et à mesure. - Etape 3 : Trouvez des arguments correspondant aux différents points de vue sur le sujet - Etape 4 : compléter au fur et à mesure le tableau de préparation au débat qui sera ramassé et participera à l'évaluation. <p>Séances 3 et 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séance 3 : débats 1 et 2 - Séance 4 : débats 3 + bilan à réaliser par les élèves <p>Débats évalués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Note pour la grille de synthèse arguments 10 points - Note pour la prestation individuelle lors du débat 10 points <p>Evaluation du débat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attention rappel : penser à compléter le carnet de bord au début et à la fin de chaque séance de recherche. 	<p>+ grille évaluation + méthode bibliographie + modèle synthèse écrite</p> <p>Notions : Liberté de la presse Liberté de l'information Pluralisme Liberté d'expression</p>	
--	--	---	--	--

Vacances de NOEL

<p>Semaine 2 3 et 4</p>	<p>Thème 2 : liberté de la presse et liberté d'expression</p> <p>Sujet 1 : L'IA un danger ou une opportunité pour la qualité des informations ?</p> <p>Sujet 2 : Les réseaux sociaux lieux de liberté d'expression et d'informations ou nouvelles possibilités de désinformation ?</p> <p>Sujet 3 : l'ARCOM garant de la pluralité des opinions ou outil de censure ?</p>	<p>Séance d'introduction recherche Liberté de la presse et liberté d'expression</p> <p>Faire une carte mentale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grands textes - Les grandes dates - Les grands acteurs : défense, protection - Les limites <p>Distribution d'un petit résumé bilan</p> <p>Débattre et se confronter. <u>Modalités :</u> Séances 1 et 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 groupes de 2 voire 3 élèves travaillent sur un des 3 sujets soit 6 groupes 	<p>DDHC Loi 1881 Loi Pléven Loi Gayssot Code pénal art 421-2-5</p>	
--------------------------------	---	---	--	--

Sujet 1	Groupe 1	Groupe 2	
Sujet 2	Groupe 3	Groupe 4	
Sujet 3	Groupe 5	Groupe 6	

- **Etape 1** : définir les notions du sujet
- **Etape 2** : Trouver des documents sur internet : penser à noter les sources au fur et à mesure.
- **Etape 3** : Trouvez des arguments correspondant aux différents points de vue sur le sujet
- **Etape 4** : compléter au fur et à mesure le tableau de préparation au débat qui sera ramassé et participera à l'évaluation.

Séances 3 et 4 :

- **Séance 3** : débats 1 et 2
- **Séance 4** : débats 3 + bilan à réaliser par les élèves

Débats évalués :

- Note pour la grille de synthèse arguments 10 points
- Note pour la prestation individuelle lors du débat 10 points

Evaluation du débat

- **Attention rappel** : penser à compléter le carnet de bord au début et à la fin de chaque séance de recherche.

+ polycop documents du groupes + carnet de bord : écrit réflexif + grille évaluation + méthode bibliographie + modèle synthèse écrite

Notions : Liberté de la presse Liberté de l'information Pluralisme Liberté d'expression